



## **Présentation du logiciel de traitement et de centralisation des résultats**

Jeudi 5 décembre 2018

### **Mot introductif**

*Du Président de la CENI*

Madame et Messieurs les membres du Bureau Permanent,  
Messieurs les délégués des candidats,  
Messieurs les experts internationaux,  
Monsieur l'expert de la Haute Cour Constitutionnelle,  
Mesdames et messieurs, représentants de la société civile,  
Honorables invités,

Nous voici réunis aujourd'hui, pour une séance de présentation et d'examen des logiciels utilisés pour le traitement et la centralisation des données électorales en vue du second tour de l'élection présidentielle à Madagascar. Je m'en réjouis sincèrement. Certains d'entre vous l'ont appelé de leurs vœux, à l'issue d'un premier tour qui a vu couler beaucoup d'encre sur le sujet. La Haute Cour Constitutionnelle, lors de la proclamation des résultats définitifs du premier tour, a également recommandé une poursuite et une amplification des efforts d'information réalisés en la matière, pour la mise en place d'un système informatique ayant la confiance de tous les acteurs.

Soyez-en certains, messieurs les délégués des candidats, les demandes qui ont été formulées ont rencontré l'état d'esprit et la philosophie de la commission électorale. Lors de l'évaluation minutieuse que nous avons menée en interne à l'issue du premier tour, nous en sommes arrivés aux mêmes conclusions : si nous souhaitons parvenir à un processus électoral apaisé et des résultats acceptés par tous, il nous faut persévérer dans la transparence et travailler ensemble.

Bien entendu il ne suffit pas de proclamer cette volonté de transparence et d'ouverture par la parole. Bien plus qu'avant, nous poserons de actes concrets, visibles et soumis à l'appréciation de tous.

Ces engagements doivent s'inscrire dans le cadre des dispositions prévues par la loi ; nous devons tous agir avec mesure et un sens des responsabilités élevés, dans le respect de la Constitution. C'est ainsi que nous mènerons à bien la noble mission qui nous a été confiée : collecter et décompter dans la transparence le verdict des urnes, le rendre public afin de poursuivre la consolidation de la gouvernance et de la démocratie dans notre pays.

C'est dans ce cadre que nous avons envisagé pour aujourd'hui et les jours qui viennent, de soumettre à un nouvel examen, un nouvel audit des logiciels utilisés dans les SRMV et au Central pour la saisie et la centralisation. Pour cette fois-ci nous allons travailler en équipe intégrée, comprenant messieurs les délégués des candidats, sous la facilitation d'experts internationaux, provenant de l'importante firme d'audit International Moore Stephens et du Système des Nations Unies.

Je profite de l'occasion pour réitérer mes souhaits de réussite aux deux candidats retenus pour participer au second tour du scrutin présidentiel ; je remercie tous les délégués pour leur présence à cette activité préélectorale, qui marque notre volonté commune de construire un consensus sur le dispositif de traitement des résultats. Je souhaite également exprimer mes sincères remerciements aux experts internationaux, qui sont dans nos murs depuis lundi pour s'interroger des fonctionnalités et de la sécurité des outils logiciels, mener le diagnostic approfondi et indépendant du dispositif de traitement des résultats. Je voudrais également exprimer ma gratitude à l'égard de la Haute Cour Constitutionnelle qui a bien voulu dépêcher un expert pour suivre nos travaux en qualité d'observateur. Je salue également les experts que les Organisations de la Société Civile ont désigné pour être témoin de cette activité importante.

Mon souhait c'est que cette séance de travail soit l'occasion pour chacun des candidats, à travers votre présence, messieurs les délégués, de comprendre le système de traitement afin de lever toute incertitude, toute équivoque en la matière. Les experts internationaux sont à votre disposition messieurs les experts délégués des candidats ; interrogez-les sans retenue. Vous pourrez soumettre les applications logicielles aux tests techniques d'usage, afin qu'au terme de cette journée, nous ayons une même appréciation de la fiabilité, de la sécurité et des fonctionnalités de ce dispositif. Il en va de la bonne information des candidats, de la crédibilité de nos institutions et de la confiance que les citoyens investissent en nous en se déplaçant aux urnes le jour de scrutin.

C'est tout le souhait que j'exprime pour la séance d'aujourd'hui, comme pour toutes les activités que nous aurons à gérer jusqu'à la fin du processus.

Sur ces derniers mots, je vous souhaite un plein succès à nos travaux et que tout se passe dans la cordialité et la rigueur.

Je vous remercie.